

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04637 Numéro SIREN : 827 929 951 Nom ou dénomination : AALPS Holding

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2021 sous le numéro de dépôt 40465



20210404652019

DATE DEPOT : 07/06/2021

N° DE DEPOT : 40465

N° GESTION : 2017B04637

N° SIREN : 827929951

DENOMINATION : AALPS Holding

ADRESSE : 39 bd des Capucines 75002 Paris

MILLESIME : 2019

AALPS HOLDING
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 250 000 Euros
Siège social : 39 Boulevard des Capucines
75002 PARIS

827 929 951 RCS PARIS

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

07 JUIN 2021

Sous le N° :

040465

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
De l'exercice clos le 31 décembre 2018

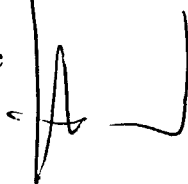
L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice 2018, à savoir 1 023 028,92 €, en totalité au compte « report à nouveau »

L'assemblée générale reconnaît que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée générale ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Certifié conforme
Le Président
Stéphane AVER



Auditis

162557

Thierry Dumas
Marie Savin
Angélique Da Silva Ferret
Jacques Brillouet

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

SAS AALPS HOLDING

**39 Boulevard des Capucines
75002 PARIS**

Comptes annuels au 31 décembre 2018

*Carlier
Gorion*

[Signature]

113 rue des Grands Crus Loché – CS 80001
71017 MÂCON Cedex
Tél. +33 (0)3 85 20 58 40
contact@auditis.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 23		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	201 000		201 000		201 000
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	201 000		201 000		201 000
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	1 100		1 100		1 100
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	166 187		166 187		166 187
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	167 287		167 287		167 287
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	368 287		368 287		368 287

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

AUDITIS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 23	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000)	250 000		250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-1 023 029		-1 023 029	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	-773 029		-773 029	
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	153		153	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 124 263		1 124 263	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 900		16 900	
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 141 316		1 141 316	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	368 287		368 287	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 141 316

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 23			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 734		16 734	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 031		2 031	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			18 766		18 766	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-18 766		-18 766	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 23	31/12/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-18 766		-18 766	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 040		1 040	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 040		1 040	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 004 263		1 004 263	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 040		1 040	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 005 303		1 005 303	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 004 263		-1 004 263	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 040		1 040	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 024 069		1 024 069	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-1 023 029		-1 023 029	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

AUDITIS

ANNEXE

Exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 368 287.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -1 023 028.92 Euros.

L'exercice a une durée de 23 mois, couvrant la période du 20/02/2017 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Aalps Holding a été créée le 20 février 2017. Il s'agit du premier exercice comptable, sa durée est de 23 mois.

La société détient 100% d'Aalps Capital.

Des charges exceptionnelles ont été comptabilisées pour 1 004 263 euros et correspondent :

- un abandon de compte courant consenti de 705 000 euros pour Aalps Capital. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- une prise en charge exceptionnelle pour Aalps Capital de 299 263 euros pour ses frais de personnel. Cette prise en charge est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune.

Le résultat de l'exercice est de - 1 023 029 euros et les capitaux propres de la société sont négatifs à hauteur de - 773 029 euros. La continuité de l'exploitation de la société est assurée par des apports en compte courant des associés pour un montant de 825 000 euros au 31.12.2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC n°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			201 000
Prêts, autres immobilisations financières			1 040
TOTAL			202 040
TOTAL GENERAL			202 040

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			201 000	201 000
Prêts, autres immobilisations financières		1 040		
TOTAL		1 040	201 000	201 000
TOTAL GENERAL		1 040	201 000	201 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 100	1 100	
TOTAL	1 100	1 100	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	153	153		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 900	16 900		
Groupe et associés	1 124 263	1 124 263		
TOTAL	1 141 316	1 141 316		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	250.0000		1 000		1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 600
Total	6 753

ANNEXE

Exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée en raison de son caractère individuel et confidentiel.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagements liés à des clauses de retour à meilleure fortune	1 004 263
Total	1 004 263

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - 57 AALPS CAPITAL FRANCE - Participations détenues entre 10 et 50 %	200 000	6 366	100,00	brute	nette	200 000			6 366	
				200 000	200 000					
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits cessions immobilisations	1 040	77500000
Total	1 040	
Charges exceptionnelles		
- Vnc immobilisations cédées	1 040	67500000
- Autres charges exceptionnelles	1 004 263	67180000
Total	1 005 303	

[illegible]

ACTIF

AUDITIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - 57 AALPS COMMANDITE - 57 AALPS CAPITAL FRANCE - Participations détenues entre 10 et 50 %	200 000	6 366	100.00	200 000	200 000				6 366	
			100.00							
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits cessions immobilisations	1 040	77500000
Total	1 040	
Charges exceptionnelles		
- Vnc immobilisations cédées	1 040	67500000
- Autres charges exceptionnelles	1 004 263	67180000
Total	1 005 303	

ANNEXE

Exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 600
Total	6 753

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée en raison de son caractère individuel et confidentiel.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagements liés à des clauses de retour à meilleure fortune	1 004 263
Total	1 004 263

ANNEXE

Exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			201 000	201 000
Prêts, autres immobilisations financières		1 040		
TOTAL		1 040	201 000	201 000
TOTAL GENERAL		1 040	201 000	201 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 100	1 100	
TOTAL	1 100	1 100	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	153	153		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 900	16 900		
Groupe et associés	1 124 263	1 124 263		
TOTAL	1 141 316	1 141 316		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	250.0000		1 000		1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC n°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			201 000
Prêts, autres immobilisations financières			1 040
TOTAL			202 040
TOTAL GENERAL			202 040

ANNEXE

Exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 368 287.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -1 023 028.92 Euros.

L'exercice a une durée de 23 mois, couvrant la période du 20/02/2017 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Aalps Holding a été créée le 20 février 2017. Il s'agit du premier exercice comptable, sa durée est de 23 mois.

La société détient 100% d'Aalps Capital.

Des charges exceptionnelles ont été comptabilisées pour 1 004 263 euros et correspondent :

- un abandon de compte courant consenti de 705 000 euros pour Aalps Capital. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- une prise en charge exceptionnelle pour Aalps Capital de 299 263 euros pour ses frais de personnel. Cette prise en charge est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune.

Le résultat de l'exercice est de - 1 023 029 euros et les capitaux propres de la société sont négatifs à hauteur de - 773 029 euros. La continuité de l'exploitation de la société est assurée par des apports en compte courant des associés pour un montant de 825 000 euros au 31.12.2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Création de la société Aalps Commandité au capital de 1000 euros détenue à 100% par Aalps Holding.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 23	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-18 766		-18 766	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 040		1 040	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 040		1 040	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 004 263		1 004 263	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 040		1 040	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 005 303		1 005 303	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 004 263		-1 004 263	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 040		1 040	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 024 069		1 024 069	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-1 023 029		-1 023 029	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

AUDITIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 23			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 734		16 734	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 031		2 031	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			18 766		18 766	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			-18 766		-18 766	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 23	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000)	250 000		250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-1 023 029		-1 023 029	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	-773 029		-773 029	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	153		153	
		1 124 263		1 124 263	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 900		16 900	
DETTES (1)	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 141 316		1 141 316	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		368 287		368 287	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 141 316

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 23			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	201 000		201 000		201 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		201 000		201 000		201 000	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	1 100		1 100		1 100	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	166 187		166 187		166 187	
	Charges constatées d'avance (3)						
Total III		167 287		167 287		167 287	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		368 287		368 287		368 287	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

AUDITIS

SAS AALPS HOLDING

39 Boulevard des Capucines

75002 PARIS

COMPTES ANNUELS

AUDITIS

113 Rue des Grands Crus

CS 80001- LOCHE

71017 MACON CEDEX

03.85.20.58.40

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 31/12/2018 - 23	Variations (N-1) - (N-2) 31/12/2016 - 12
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours		
Clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 100	
Comptes de régularisation		
VARIATION	1 100	
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 900	
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
VARIATION	16 900	
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	15 800	
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités	166 187	
Concours bancaires courants	-153	
VARIATION	166 034	
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		
Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	-150 234	

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/12/2018 23	Exercice N-1 31/12/2016 12
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	-1 023 029	
Dotations aux amortissements et provisions		
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1 023 029	
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	-1 023 029	
Cessions d'immobilisations	1 040	
Augmentation des capitaux propres	250 000	
Augmentation des comptes courants d'associés	1 124 263	
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	352 274	
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations	202 040	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	202 040	
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)	150 234	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 23	CA	31/12/2016 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production						
Marge brute globale						
- Autres achats + charges externes	16 734				16 734	
Valeur ajoutée	-16 734				-16 734	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 031				2 031	
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	-18 766				-18 766	
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	-18 766				-18 766	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant	-18 766				-18 766	
+ Produits exceptionnels	1 040				1 040	
- Charges exceptionnelles	1 005 303				1 005 303	
Résultat exceptionnel	-1 004 263				-1 004 263	
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	-1 023 029				-1 023 029	

SAS AALPS HOLDING

39 Boulevard des Capucines

75002 PARIS

DOSSIER DE GESTION

AUDITIS

113 Rue des Grands Crus

CS 80001- LOCHIE

71017 MACON CEDEX

03.85.20.58.40

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS AALPS HOLDING
39 Boulevard des Capucines
75002 PARIS

relatifs à l'exercice du 20/02/2017 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	368 287 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(1 023 029) Euros

Fait à MACON
Le 17/04/2019

Thierry DUMAS
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	2
- <i>Tableau de financement</i>	3 et 4
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	5 et 6
- <i>Compte de résultat</i>	7 et 8
- <i>Annexe</i>	9 à 13
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	14 et 15
- <i>Détail Compte de résultat</i>	16
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	17 et 18
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	19 à 37

AUDITIS

113 Rue des Grands Crus
CS 80001- LOCHE
71017 MACON CEDEX
03.85.20.58.40

Auditis

Thierry Dumas
Marie Savin
Angélique Da Silva Ferret
Jacques Brillouet

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

SAS AALPS HOLDING

**39 Boulevard des Capucines
75002 PARIS**

Comptes annuels au 31 décembre 2018

Neuilly sur Seine, le 27 Juin 2019

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Grondin', with a stylized flourish extending to the right.

Hervé Grondin

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 20/02/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos travaux ont consisté d'une part à examiner la méthodologie d'évaluation mise en œuvre par votre établissement et les hypothèses retenues afin de vérifier le caractère raisonnable de l'estimation qui en résulte et, d'autre part à vérifier que cette estimation comptable s'appuyait sur une méthode documentée conforme aux principes décrits dans la note de l'annexe aux comptes annuels ci-dessus mentionnés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société AALPS HOLDING

Relatif à l'exercice de 23 mois clos le 31 décembre
2018

A l'Assemblée Générale de la société AALPS Holding

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AALPS Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AALPS Holding

Société par actions simplifiée

Au capital de 250 000 €

39, boulevard des Capucines

75002 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2018

GRANT THORNTON

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux comptes

au capital de 2 297 184 € inscrite au
tableau de l'Ordre de la région Paris Ile
France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles

RCS Nanterre B 632 013 843

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine